

En observant la marche des nouvelles stations de ski, nous avons constaté qu'une de leurs difficultés provenait de ce qu'elles ne construisaient presque pas d'hébergement banalisé dans les hôtels ou les immeubles destinés à la location. Il y avait en général un hôtel trois étoiles pour recevoir les acheteurs d'appartements et pas grand'chose d'autre. Les appartements étaient occupés pendant les vacances de Noël et de Pâques, parfois pendant certains week-ends, mais le reste du temps, la station était déserte. Les investisseurs pensaient que les recettes des remontées mécaniques seraient insuffisantes pour couvrir leurs frais et que l'hôtellerie saisonnière végéterait ; les bénéfices ne pouvaient provenir que de la vente des appartements en copropriété.

Nous avons tout de suite décidé que le nombre de lits banalisés devait être suffisant pour que la station soit animée en dehors des périodes de pointe : le plan masse, qui matérialisait notre programme, prévoyait des hôtels de toutes catégories dans les secteurs de Flaine-Forum et de Flaine-Forêt. (...)

Nos plans se précisant, il nous est apparu que les normes du Commissariat général au tourisme concernant l'équipement sanitaire étaient périmées et devaient être amendées. Pour nous, qui venions de passer quatorze ans aux Etats-Unis, il était inconcevable qu'une chambre d'hôtel ne fut pas équipée de trois appareils : lavabo, w. c., et douche ou baignoire, et nous avons soumis une proposition en ce sens qui fut rejetée sans examen pour cause de non-conformité au règlement.

Le bidet était sacré. Pour le désacraliser, nous avons insisté sur le fait que cet appareil était inconnu aux Etats-Unis, le pays le mieux équipé en appareils sanitaires, que le paquebot « France » qui avait effectué sa première traversée de l'Atlantique en 1962 avec un équipement conçu pour une clientèle internationale, n'en avait pas, non plus que l'hôtel Hilton, ouvert en 1966 à Paris, ce qui avait d'ailleurs fait froncer bien des sourcils. L'exemple du « France » entraîna une légère hésitation qui n'a pas duré. Marcel Bourseau, président du Syndicat des hôteliers et auteur d'un livre important sur l'exploitation des hôtels, voyait d'un très mauvais œil l'adoption de nouvelles normes qui auraient contraint ses adhérents à moderniser leurs établissements. Le refus se durcit. (...)

Pour les hôtels deux et trois étoiles que nous envisagions, nous proposons cinquante-deux lavabos, autant de w. c. et de douches ou de baignoires, mais pas de bidet. D'après le règlement, le nombre de lavabos était évidemment le même, mais celui des w. c. tombait à dix pour le deux étoiles et à vingt-six pour le trois étoiles, celui des douches ou baignoires à seize pour le deux étoiles et à trente-six pour le trois étoiles, ceci étant « compensé » par vingt-et-un bidets dans le deux étoiles et cinquante-deux dans le trois étoiles.